



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 30 mai 2024**

**2024-05-15**

**Réfection du bardage de l'Hôtel d'entreprises de Rougemont :  
Choix de l'entreprise**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 1*)

Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 5*)

Votants : 44

Le 30 mai 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 24 mai 2024.

**PRESENTS :**

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Raymond BOBY (*Bournois*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Pierre MAHON (*Cubrial*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

**ABSENTS EXCUSES :**

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Michel GONIN (*Viethorey*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Marcel SALLES (*Anteuil*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*), Victor ZUAN (*Abbenans*).

**ABSENTS SUPPLEES :**

Claude HUEBER (*Onans*), représenté par son suppléant Gilles PELAY ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

**ABSENTS REPRESENTES :**

Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Alain PASTEUR ; Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), pouvoir à Jacky BOUVARD ; Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), pouvoir à Virginie MAURIVARD ;

Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), pouvoir à Christian DROUVOT ; Martine LOHSE (*l'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Joëlle PAHIN.

**ABSENTS :**

André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Michaël HUGONNIOT (*Arcey*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*),

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Pascal FALLOT

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-05-15

**Réfection du bardage de l'Hôtel d'entreprises de Rougemont :**  
Choix de l'entreprise

Alain ROTH, vice-président à l'économie, rappelle à l'assemblée que l'hôtel d'entreprises, situé dans la ZAE de Cuse, a été construit en 2010. Le choix du bardage des murs extérieurs s'est porté sur le bois. Aujourd'hui celui est en très mauvais état.

Une demande de devis a été adressée à plusieurs entreprises afin d'effectuer la réfection totale de ce bardage.

2 entreprises ont répondu :

- ✓ L'EURL RICHARD WILLIAM, qui propose la réfection par pose d'un bardage ciment par-dessus le bardage existant, pour un montant de 113 592,36 € TTC
- ✓ L'entreprise ISOPLAC, qui propose la réfection par la pose d'un bardage en PVC après démontage du bardage existant, pour un montant de 150 330,48 € TTC

Il est proposé aux élus de s'appuyer sur les préconisations des services techniques de la CC2VV qui conseillent la solution de l'EURL RICHARD WILLIAM afin de répondre au mieux aux objectifs de robustesse avec un prix inférieur au second devis.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :**

- **Décide de valider le devis de l'entreprise RICHARD WILLIAM afin de réaliser la réfection totale du bardage de l'hôtel d'entreprises de Rougemont, pour un montant de 113 592.36 € TTC**
- **Autorise le Président à signer le devis afférent à ces travaux**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :  
Voix pour : 44  
Voix contre : 0  
Abstention : 0